

DECISION N°2026-003**PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL****LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT EST
ENSEMBLE HABITAT**

Vu le Code de la construction et de l'habitation et, notamment, ses articles R.421-16
et R421-18 ;

Vu le décret n° 2022-706 du 26 avril 2022 ;

Vu la délibération n°26034 du Conseil d'administration du 19 mai 2026 publiée le 28
mai 2026.

DECIDE

De déléguer ma signature des documents et actes listés en annexe à Frédérique
KABA, Directrice générale adjointe Territoires et locataires

Fait à Montreuil, le 29 mai 2026



Sébastien JOLIS,
Directeur général.

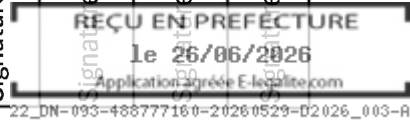
REÇU EN PREFECTURE

le 26/06/2026

Application agréée E-legalite.com

22_DN-093-488777160-20260529-D2026_003-A

Typologie des actes	Délégation de signature du (de la) DG		Subdélégation
	Directeur(trice) général(e) adjoint(e) Territoires & Locataires		Subdélégation possible dans son périmètre d'activité
Signature des devis qui valent contractualisation/contrats/conventions/marchés relatifs à l'activité de la direction générale adjointe Territoires et Locataires et validés dans le strict respect du règlement intérieur de la commande publique d'EEH	Devis/contrats/conventions/marchés de fournitures de biens et services strictement inférieurs à 40 K€ HT et à 60 K€ HT à compter du 1er avril 2026 sur la durée totale de contractualisation dans son périmètre d'activité		non
	Devis/contrats/conventions/marchés de travaux strictement inférieurs à 100 K€ HT sur la durée totale de contractualisation dans son périmètre d'activité		
Signature des engagements de dépenses relatifs à l'activité de la direction générale adjointe Territoires et Locataires dans la limite des marchés conclus (devis/contrats/marchés <u>signés</u>) et des enveloppes budgétaires allouées et dans le strict respect des procédures internes et de la réglementation en vigueur	Dans son périmètre d'activité		oui
Validation des factures relatives à l'activité de la direction générale adjointe Territoires et Locataires dans la limite des marchés conclus (devis/contrats/marchés <u>signés</u>) et des enveloppes budgétaires allouées et dans le strict respect des procédures internes et de la réglementation en vigueur	Dans son périmètre d'activité		oui
Signature des chèques Signature des chèques en qualité de syndic Signature des virements dont le montant est < 1 M€ Signature des virements dont le montant est > ou = 1 M€ (2 signataires)	En cas d'absence du Directeur général <u>et</u> du DGA Ressources		non
	En cas d'absence du Directeur général <u>et</u> du DGA Ressources		non
	En cas d'absence du Directeur général <u>et</u> du DGA Ressources		non
	En cas d'absence du Directeur général <u>ou</u> du DGA Ressources		non



Signature des bandes de prélèvement	En cas d'absence du Directeur général et du DGA Ressources	non
Toutes conventions relatives aux domaines d'activité de la DGA Territoires et Locataires	Convention inférieure à 100 K€ (dépense ou recette)	Non, excepté (*)
Validation des notes de frais afférentes au personnel attaché à la direction générale adjointe Territoires et Locataires	Dans son périmètre d'activité	non
Tous les documents et courriers relevant de la Direction générale adjointe Territoires et Locataires, notamment :		

Domaine d'activité : Qualité et Innovation sociale		Subdélégation possible dans son périmètre d'activité
--	--	--

PV de réception de travaux dans son domaine d'activité		oui
(*) Conventions partenariales avec des associations relevant du DSU		oui
(*) Conventions de mise à disposition de moyens nécessaires à la concertation avec les amicales et protocoles financiers avec les associations dans le cadre du Plan de Concertation Locative		oui
(*) contrats avec les associations dans le cadre de l'article L424-2 du CCH portant engagement financier dans la limite de 5.000 €		oui
(*) Conventions de financement d'actions DSU ou d'innovation sociale		oui
(*) Les protocoles avec les associations participant au PCL et les associations intervenant dans le cadre des projets validés par le Conseil de Concertation Locative du Patrimoine (CCLP)		oui

Domaine d'activité : Tranquillité résidentielle		Subdélégation possible dans son périmètre d'activité
---	--	--

Dépôts de plainte au nom et pour le compte d'Est Ensemble Habitat		oui
Courrier relatif à l'exercice du droit de réquisition permanente ou de réquisition particulière et opérationnelle		oui
(*) Conventions relatives à la sécurité et à la tranquillité des immeubles et des espaces extérieurs		oui

Domaine d'activité : Gestion Directions territoriales et agence	Subdélégation possible dans son périmètre d'activité
---	--

Contrats de location logements et avenants			oui
Contrats de location garages, parkings, annexes et avenants			oui
EDLE			oui
EDLS			oui
Attestation APL			oui
Attestation situation locative			oui
Courrier d'accusé réception de congé			oui
PV de réception de travaux dans son domaine d'activité			oui
Courriers CAF			oui
Plans d'apurement selon la procédure de recouvrement			oui
Autorisations de travaux locatifs			oui
Courriers relatifs à la vie du bail et à la gestion locative			oui
Documents, courriers en matière de pré-contentieux locatif selon la procédure de recouvrement			oui
(*) Conventions de mise à disposition de logements d'urgence au profit d'associations (L442-8-1 du CCH)			oui
(*) Protocoles d'accord et conventions relatives à l'apurement des dettes locatives			oui
Toutes décisions et tous actes permettant la signature et l'exécution de protocoles d'accord conclus entre les locataires, le FSL et la commission de surendettement			
Plans d'apurement de dettes			oui
Procès-verbaux de conciliation			oui
Dépôts de plainte au nom et pour le compte d'Est Ensemble Habitat			oui

Domaine d'activité : Politiques sociales, Contentieux	Subdélégation possible dans son périmètre d'activité
ents, courriers en matière de pré-contentieux locatif logements	oui
ents, courriers en matière de contentieux locatif logements, annexes et commerces	oui
tions de créance	oui
es de garanties ou de sûreté garantissant les créances détenues par l'office	oui

REÇU EN PREFECTURE

Le 26/06/2026

Application agréée E-legalite.com

Toutes décisions, notifications, certifications et attestations, et tous actes nécessaires à la déclaration de créances de l'office dans le cadre des procédures de redressement ou de liquidation judiciaire		Oui
Toutes décisions, notifications, certifications et attestations permettant le paiement ou la réception de toutes les sommes dues en application d'une décision judiciaire ou de liquidation judiciaire		Oui
(*) Protocoles d'accord et conventions relatives à l'apurement des dettes locatives		Oui
Toutes décisions et tous actes permettant la signature et l'exécution de protocoles d'accord conclus entre les locataires, le FSL et la commission de surendettement		Oui
Plans d'apurement de dettes		Oui
(*) Convention d'occupation de tout type		Oui
requêtes devant les tribunaux judiciaires et de proximité		Oui
(*) Conventions de mise à disposition	dans la limite d'un an	Oui
(*) Toutes décisions et tous actes permettant la signature et l'exécution de concordats CAF sous réserve d'une décision du CA en cas d'abandon de créance		Oui
(*) Abandons de frais de procédure ainsi que les abandons de créances des locataires présents, yc les frais de procédures, dans le cadre des conventions FSL		Oui
Toutes décisions, notifications, certifications et attestations, et tous actes nécessaires à la mise en jeu des responsabilités de l'Etat suite au refus d'octroi du concours de la force publique		Oui
dépôts de plainte au nom et pour le compte d'Est Ensemble Habitat		Oui
Courriers divers aux avocats, huissiers, tribunaux et préfecture		Oui
Courriers aux partenaires (FSL, BDF, CAF, huissiers, tutelles...)		Oui
Procès-verbaux de conciliation dans le cadre de l'impayé locatif		Oui

Domaine : Politiques Locatives	Subdélégation possible dans son périmètre d'activité
---------------------------------------	---

Communication auprès des réservataires : suivi des réservations, communication des congés, des refus, des dossiers acceptés...		Oui
Courriers relatifs aux demandes de logements (demande de mutation, demande de logement, DLS radiée, relogement NPNRU- ANRU...)		Oui
Courriers post Commissions d'Attribution des Logements -Non attribution, Refus, Attribution (rang 2-3-4...)		Oui
Courriers d'information aux membres de la CALEOL (Ordre du jour, convocation, ...)		Oui

Courriers d'autorisation de visite			
Les contrats dans le cadre des chantiers d'insertion			oui non
Dans le cadre social individualisé, la définition, la négociation et la formalisation des accords de partenariat engageant l'office et les services sociaux des collectivités locales de rattachement et des associations oeuvrant dans le domaine de l'insertion ou intervenant sur des problématiques spécifiques (violences conjugales, santé mentale, conduites addictives, vieillissement etc.)			non
Dans le cadre de l'accompagnement mené avec les associations d'insertion en faveur des personnes défavorisées et des populations sortantes des dispositifs d'accueil, d'hébergement et d'insertion : l'organisation des partenariats avec les associations et tout accord ou convention (sans incidence financière) dans ces domaines d'action			non

REÇU EN PREFECTURE

le 26/06/2026

Application agréée E-legalite.com

22_DN-093-488777160-20260529-D2026_003-A